

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 05 août 2013 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ACTON VALE

S.O.
2013-07-02

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, mardi le deuxième jour du mois de juillet de l'an deux mille treize à vingt heures (20:00) et à laquelle sont présents :

Monsieur Yves Arcouette, conseiller district no.1
Madame Suzanne Ledoux, conseillère district no.2
Monsieur Luc Champagne, conseiller district no.3
Monsieur Yvon Robert, conseiller district no.4
Monsieur Bruno Lavallée, conseiller district no.5
Monsieur Patrice Dumont, conseiller district no.6

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Éric Charbonneau.

Madame Nathalie Ouellet, OMA, directrice générale et Madame Claudine Babineau, greffière assistent également à cette assemblée.

Rs.2013-07-236

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.

Le conseiller Patrice Dumont propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 02 juillet 2013 avec les modifications suivantes :

AJOUTER :

- 5.4 Résolution pour autoriser le paiement d'une facture émise par l'Union des Municipalités du Québec pour les services obtenus sans le cadre de la mutuelle CSST.
- 16.3 Résolution pour autoriser l'augmentation du coût d'inscription proposée par le hockey mineur d'Acton Vale.
- 16.4 Résolution pour accepter un plan d'affaires C.S.P. à intervenir avec Brasserie Labatt et désigner le signataire dudit plan d'affaires.
- 16.5 Résolution pour accepter un plan d'affaires C.D.A. à intervenir avec Brasserie Labatt et désigner le signataire dudit plan d'affaires

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2013-07-237

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 JUIN 2017.

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 17 juin 2013 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV).

Le conseiller Yvon Robert propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juin 2013 tel que rédigé par la greffière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CORRESPONDANCE.

Rs.2013-07-238

INVITATION AU 10E TOURNOI DE GOLF INTER PAROISSIAL – RÉGION D'ACTON ET DEMANDE DE COMMANDITE.

Le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Patrice Dumont et il est résolu d'autoriser une dépense d'un montant de 100 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-110-00-310 à Fabrique St-André – Tournoi de Golf, pour la commandite d'un des 27 trous au prix de 100 \$ chacun, ainsi qu'un montant de 85 \$ afin de permettre l'inscription d'UNE (1) personne pour le golf, voiturette et souper;

Ce tournoi aura lieu le mercredi 24 juillet 2013, au Club de Golf Acton Vale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2013-07-239

RÉSOLUTION POUR AUTORISER MONSIEUR GUY DUPUIS, POUR LES MARDIS BONS SPECTACLES, À PRÉSENTER UNE DEMANDE DE PERMIS POUR LA VENTE DE BOISSONS ALCOOLISÉES À LA RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX DU QUÉBEC.

Attendu que les Mardis Bons Spectacles auront lieu du 2 juillet au 13 août 2013 au parc Roger LaBrègue;

Attendu que les organisateurs prévoient la vente de boissons alcoolisées pour cette activité;

Attendu qu'une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées doit être présentée à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec;

La conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Luc Champagne et il est résolu d'autoriser monsieur Guy Dupuis, pour les Mardis Bons Spectacles, à présenter une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec pour la tenue des Mardis Bons Spectacles du 2 juillet au 13 août 2013.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2013-07-240

RÉSOLUTION POUR AUTORISER MONSIEUR MARTIN RIVARD, POUR LE FESTIVAL COUNTRY-RÉTRO, À PRÉSENTER UNE DEMANDE DE PERMIS POUR LA VENTE DE BOISSONS ALCOOLISÉES À LA RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX DU QUÉBEC.

Attendu que le festival Country-Rétro aura lieu du 10 juillet au 14 juillet 2013 au centre Sportif d'Acton Vale;

Attendu que les organisateurs prévoient la vente de boissons alcoolisées pour cette activité;

Attendu qu'une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées doit être présentée à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec;

Le conseiller Luc Champagne propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu d'autoriser monsieur Martin Rivard, pour le festival Country-Rétro, à présenter une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec pour la tenue du festival Country-Rétro du 10 juillet au 14 juillet 2013.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RÉSOLUTION POUR AUTORISER DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR DES CONSEILLERS (ÈRE) AINSI QUE LE PAIEMENT DE CES DÉPENSES.

Aucune dépense prévue.

Une copie du projet de règlement portant le numéro Projet 248-2013 a été remise aux membres du conseil. Tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture. Une copie est disponible pour les personnes présentes dans l'assistance.

Rs.2013-07-241

ADOPTION DU RÈGLEMENT 248-2013.

Selon l'avis de motion qui a été donné, avec dispense de lecture, par le conseiller Patrice Dumont lors de la séance du 17 juin 2013, le conseiller Luc Champagne propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu d'adopter le règlement suivant :

Rg. 248-2013 « Règlement relatif à la circulation des camions et véhicules outils et abrogeant le règlement 1311-99 »

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

AVIS DE PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT.

Une copie du projet de règlement portant le numéro Projet 249-2013 a été remise aux membres du conseil. Tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture. De plus, une copie est disponible pour les personnes présentes dans l'assistance.

Le conseiller Patrice Dumont donne un avis de motion, avec dispense de lecture, à l'effet qu'à une prochaine assemblée de ce conseil sera présenté pour adoption un règlement concernant les raccordements aux services d'aqueduc et d'égout.

Rs.2013-07-242

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT D'UNE FACTURE ÉMISE PAR L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC POUR LES SERVICES OBTENUS DANS LE CADRE DE LA MUTUELLE CSST.

Attendu que l'Union des municipalités du Québec a transmis pour fins de paiement une facture émise pour les services obtenus dans le cadre de la Mutuelle SST;

En conséquence, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 2 141.42 \$, taxes incluses, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-160-00-419, à l'Union des municipalités du Québec en paiement de la facture portant le numéro 122227 émise le 13 juin 2013, ce montant comprenant le coût des services incluant l'ajustement final 2012 et initial 2013.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

... Dépôt du rapport des départements suivants :

- a) Cour municipale – Mai 2013;

Le conseil prend acte.

... Dépôt des rapports des départements suivants relativement aux achats municipaux :

- a) Greffe municipal et Cour municipale
- b) Services culturels et sportifs
- c) Travaux publics
- d) Direction générale
- e) Bibliothèque municipale
- f) Urbanisme
- g) Trésorerie
- h) Incendie
- i) Traitement de l'eau et épuration des eaux
- j) Ressources humaines

Le conseil prend acte.

Rs.2013-07-243

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA DIRECTRICE GÉNÉRALE À DEMANDER DES SOUMISSIONS, PAR VOIE D'APPEL D'OFFRES, POUR LA RÉFECTION DES CONTRÔLES ET AJOUTS DE TÉLÉMÉTRIE DES POSTES DE POMPAGE D'EAUX USÉES PARÉ, ROGER ET LANDRY.

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Luc Champagne et il est résolu d'autoriser la directrice générale à demander des soumissions, par voie d'appel d'offres, pour la réfection des contrôles et ajouts de télémétrie des postes de pompage d'eaux usées Paré, Roger et Landry.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2013-07-244

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT DES DÉBOURSÉS ET COMPTES À PAYER

Le conseiller Patrice Dumont propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu d'approuver les déboursés et comptes ci-après et qu'ils soient payés et que ceux payés avant la présente soient ratifiés :

Liste des paiements préautorisés :	
• Liste des chèques émis et des paiements directs du 29-05-2013 au 25-06-2013	104 735.93 \$
• Paiements par AccèsD du 01-06-2013 au 30-06-2013	120 516.34 \$
• Salaires, REER, DAS pour le mois de juin 2013	110 455.20 \$
Liste des comptes à payer :	
• Pour le mois de juin 2013	428 122.84 \$
Grand Total	763 830.31 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2013-07-245

RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'AUGMENTATION DU COÛT D'INSCRIPTION PROPOSÉE PAR LE CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE D'ACTON VALE.

Attendu que le club de patinage artistique d'Acton Vale soumet une demande à l'effet d'augmenter le coût d'inscription pour la saison 2013-2014;

En conséquence, le conseiller Yvon Robert propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'autoriser le club de patinage artistique d'Acton Vale à augmenter le coût d'inscription pour la saison 2013-2014. Le coût d'inscription pour 2013-2014 est déterminé comme suit :

	2013-2014	2012-2013
<u>PATINAGE PLUS</u>		
	+15 min. le mercredi +30 min. le samedi	
1 fois/semaine	335 \$	290 \$
2 fois/semaine	390 \$	340 \$
Patinage + Extra 1 jour	375 \$	325 \$
Patinage + Extra 2 ou 3 jours	470 \$	410 \$
<u>Patinage star & compétition</u>		
1 fois/semaine	485 \$	460 \$
2 fois/semaine	535 \$	510 \$
3 fois/semaine	590 \$	560 \$
Mini-glace	160 \$	160 \$
<u>Tarifs d'exception</u>		
1 fois/semaine	405 \$	385 \$
2 fois/semaine	485 \$	460 \$
3 fois/semaine	535 \$	510 \$

Le patinage artistique inclut 3 différentes disciplines (habiletés, danse et style libre)

Nous devons prévoir des tarifs d'exception, car certains de nos patineurs ont terminé tous les tests de deux de ces disciplines. Ils nous demandent donc la possibilité de patiner qu'une partie du temps de glace inclut dans une session régulière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2013-07-246

RENOUVELLEMENT DU MEMBERSHIP À LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE

La conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Patrice Dumont et il est résolu :

De renouveler le membership de la Ville d'Acton Vale à Loisir et Sport Montérégie;

D'autoriser une dépense d'un montant de 150 \$, plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-701-90-494, à Loisir et Sport Montérégie, ce montant représentant le coût d'affiliation pour l'année 2013-2014;

De désigner Monsieur Stéphane Chagnon pour représenter la Ville d'Acton Vale à titre de membre associé de Loisir et Sport Montérégie;

De transmettre une copie de la présente à la MRC d'Acton ainsi qu'à Loisir et Sport Montérégie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2013-07-247

RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'AUGMENTATION DU COÛT D'INSCRIPTION PROPOSÉE PAR LE HOCKEY MINEUR D'ACTON VALE.

Attendu que le hockey mineur d'Acton Vale soumet une demande à l'effet d'augmenter le coût d'inscription pour la saison 2013-2014;

En conséquence, le conseiller Yvon Robert propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'autoriser le hockey mineur d'Acton Vale à augmenter le coût d'inscription pour la saison 2013-2014. Le coût d'inscription pour 2013-2014 est déterminé comme suit :

SIMPLE LETTRE	Résidents MRC d'Acton 2012-2013	Autres municipalités 2012-2013	Résidents MRC d'Acton 2013-2014	Autres municipalités 2013-2014
<i>Pré-novice</i>	225 \$	475 \$	250 \$	500 \$
<i>Novice</i>	225 \$	475 \$	250 \$	500 \$
<i>Atome</i>	225 \$	475 \$	250 \$	500 \$
<i>Pee-Wee</i>	225 \$	475 \$	250 \$	500 \$
<i>Bantam</i>	225 \$	475 \$	250 \$	500 \$
<i>Midget</i>	225 \$	475 \$	250 \$	500 \$
<i>Junior (moins de 18 ans)</i>	235 \$	485 \$	235 \$ (taxable)	485 \$ (taxable)
<i>Junior (18 ans et plus)</i>	485 \$	485 \$	485 \$ (taxable)	485 \$ (taxable)
DOUBLE LETTRE				
<i>Atome CC</i>	445 \$	695 \$	470 \$	705 \$
<i>Pee-Wee CC</i>	445 \$	695 \$	470 \$	705 \$
<i>Bantam CC</i>	445 \$	695 \$	470 \$	705 \$
<i>Midget BB</i>	445 \$	695 \$	470 \$ (taxable)	705 \$ (taxable)

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2013-07-248

RÉSOLUTION POUR ACCEPTER UN PLAN D'AFFAIRES C.S.P À INTERVENIR AVEC BRASSERIE LABATT ET DÉSIGNER LE SIGNATAIRE DUDIT PLAN D'AFFAIRES.

Le conseiller Luc Champagne propose, appuyé par le conseiller Patrice Dumont et il est résolu :

D'accepter, tel que soumis, le plan d'affaires C.S.P., concernant les achats de la Ville, à intervenir entre Brasserie Labatt et Ville d'Acton Vale pour la fourniture de bière à l'aréna d'Acton Vale pour la période du 1^{er} juin 2013 au 31 mai 2017;

D'autoriser le directeur des Services culturels et sportifs à signer pour et au nom de la Ville ledit plan d'affaires.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2013-07-249

RÉSOLUTION POUR ACCEPTER UN PLAN D'AFFAIRES C.A.D À INTERVENIR AVEC BRASSERIE LABATT ET DÉSIGNER LE SIGNATAIRE DUDIT PLAN D'AFFAIRES.

Le conseiller Luc Champagne propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'accepter, tel que soumis, le plan d'affaires C.A.D, concernant les achats pour les organismes, à intervenir entre Brasserie Labatt et Ville d'Acton Vale pour la fourniture de bière à l'aréna d'Acton Vale pour la période du 1^{er} juin 2013 au 30 avril 2017;

D'autoriser le directeur des Services culturels et sportifs à signer pour et au nom de la Ville ledit plan d'affaires.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

PÉRIODE DE QUESTIONS.

La période de questions débute à 20 h 08.

M. Pierre Bond	<ul style="list-style-type: none">• Questions concernant le nom des rivières sur le site internet de la Ville.• Remercie les membres du conseil pour le vote de félicitations concernant sa nomination de « Chevalier émérite de l'année ».• Commentaires concernant la fresque.
----------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Aucune autre question n'étant formulée, la période de questions se termine donc à 20 h 11.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller Luc Champagne propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à vingt heures et onze minutes (20;11).

Éric Charbonneau
Maire

Claudine Babineau
Greffière

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je, Sylvie Guay, trésorière, certifie par la présente que la Ville d'Acton Vale dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

Trésorière

Date